

FORMATION TUTORAT AIDE-SOIGNANT

Objectif professionnel :

Accompagner les élèves aides-soignants dans leur processus de professionnalisation

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de la formation, les professionnels seront capables de :

- **Proposer aux élèves un accompagnement singulier** en vue de leur professionnalisation
- **Développer des pratiques en évaluation des compétences** par l'auto-évaluation lors des bilans avec l'utilisation du portfolio
- **Accompagner les élèves dans une démarche réflexive** afin de leur permettre d'acquérir, de développer et de maintenir une qualité et une sécurité des soins
- **Coordonner les différents professionnels** qui participent à l'accompagnement des élèves en stage afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Public visé :

La formation s'adresse à tout professionnel de la filière aide-soignante

Prérequis : diplôme d'État d'aide-soignant

Modalités d'accès :

- S'inscrire auprès de votre responsable hiérarchique
- S'adresser obligatoirement au service de la formation continue dont vous dépendez afin de finaliser l'inscription et la prise en charge financière

Une session trimestrielle est organisée.

Les dates et horaires sont communiqués par courrier au stagiaire

Une convention est établie entre l'institut et l'employeur

Durée et lieu de réalisation :

Durée totale : 3 jours (2 jours consécutifs et 1 jour dans la quinzaine suivante)

Lieu : sur le site de l'IFPS. Celui-ci met à disposition des stagiaires des salles adaptées à la formation, équipées d'un vidéoprojecteur, d'un tableau de projection, d'un tableau blanc, d'un paperboard, d'une salle de simulation.

Restauration : la restauration des stagiaires est possible au self du CHIC MT sur inscription sur une liste mise à disposition sur place. Le service de la formation continue facture le prix du repas à l'employeur.

Le repas peut également être pris dans la salle de restauration des apprenants si le stagiaire apporte son panier repas.

Délai d'accès

La formation pourra débuter après inscription complète.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'IFPS se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation.

Méthodes utilisées

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les stagiaires et les intervenants.
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices, jeux de rôle.
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateur expérimenté de l'IFPS,
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Contenu :

La formation est organisée sur 3 jours :

Présentation de la formation :

- Les différents courants pédagogiques
- Le cadre réglementaire de la profession
- Les rôles et les missions des différents acteurs de stage (élèves, maître de stage, tuteur, professionnels de proximité et formateurs de l'IFPS)
- Les outils à disposition de l'élève et du tuteur
- L'approche par compétence
- Les étapes clés du stage et la mise en œuvre de l'accompagnement des élèves
- Le raisonnement clinique

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement et Recueil des attentes des stagiaires
Questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels en fin de formation
Questionnaire de satisfaction globale de la formation

Tarif : 300 €, net de taxe par stagiaire

Indicateurs de résultats (2024)

<p>Niveau d'accomplissement : Nombre de stagiaires formés :23</p>
<p>Niveau de performance : Note de satisfaction globale des stagiaires : 9/10 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 99% des stagiaires ont atteints les objectifs opérationnels</p>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées/ Articles D.5211-1 et suivants du Code du travail), l'IFPS du CHIC Marmande-Tonneins peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'IFPS mobilise des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle Aquitaine...) et les dispositifs adaptés pour la recherche de solutions permettant l'accès à la formation.

Contact pédagogique, administratif, handicap :

Pour toute information / inscription, merci de contacter Mme PAGNOUX Noémie, assistante de scolarité : 05. 53. 64. 81. 68 (secretariat.ifs@chicmt.fr)